

Le Chiffre du jour

264

264 personnes se sont vues remettre hier, par l'Institut de formation de la Chambre de commerce (IFCC), un certificat attestant leur réussite aux cours de formation «création d'entreprise». Il s'agit de certificats de réussite relatifs aux formations accélérées pour les cafetiers, futurs commerçants, transporteurs de marchandises et voyageurs par route ainsi que les professions de l'immobilier. 47 personnes ont réussi la formation de cafetier, 45 personnes celle de transporteur, 137 les cours de commerçant dont 35 lauréats se destinent aux métiers du secteur de l'immobilier. Les cours proposés par l'IFCC sont équivalents aux qualifications professionnelles requises par le droit d'établissement.